

Supplément au BGH n° 132 du 15/12/2022

A.G.H.B. - Assemblée Générale du 23 avril 2023
au restaurant « Le Millésime », rue Wibault Bouchart, 18 à 7620 Bléharies.

L'accueil y est prévu dès 10 heures 15.

Bienvenue à tous les membres adhérents et effectifs ainsi qu'à leurs proches.

L'assemblée sera suivie du repas au même lieu.

Une visite de l'église et de la place de Bléharies, œuvre de l'architecte Henry Lacoste, terminera la journée.

Inscription au repas pris en la salle du restaurant (vers 12h00)

A transmettre à Mr Damien Desqueper, boulevard des Combattant, 8/05 à 7500Tournai, de préférence par courriel à dades@skynet.be **avant le 01/04/2023**

Je soussigné membre n°..... de l'AGHB,
réserve couvert(s) pour le 23 avril 2023 (participation : **50€** le couvert, boissons comprises)

Entrée : la tranche de foie gras cuisinée en terrine, confit d'oignons et brioche (**E1**)
ou le filet de daurade sur tartine grillée et rouille, jambon Serrano, copeaux de Parmesan et roquette (**E2**)

Plat principal : les aiguillettes de coucou de Malines, coulis d'écrevisses, gratin dauphinois
et petits légumes (**P1**)
ou les noisettes de filet pur de porcelet à la crème de fines herbes, dés de tomates, oignons frits, pomme de
terre Macaire et petits légumes (**P2**)

Dessert : la verrine Framboise-Chocolat blanc et son sorbet (**D1**)
ou le fondant glacé au chocolat et son coulis de framboises (**D2**)

Premier convive : nom et prénom

Choix du menu : Entrée **E...** – Plat **P...** – Dessert **D...**

Second convive : nom et prénom

Choix du menu : Entrée **E...** – Plat **P...** – Dessert **D...**

Si plus de 2 convives, merci d'indiquer les nom(s), prénom(s) et choix au verso

Date :

Signature :

Pour le paiement, uniquement par virement, voir en dernière page du BGH.

Participation à la visite guidée de l'église et de la place de Bléharies : Nombre de personnes :

Procuration (à renvoyer à G. Vanderick, Rue du Brun Chêne 139/001 à 6032 Mont-sur-Marchienne)

Je soussigné (nom et prénom) :

Membre **effectif** de l'Association Généalogique du Hainaut Belge ASBL, ne pouvant assister à la réunion du
23/04/2023 donne pouvoir à

(merci de laisser cet espace libre)

pour me représenter, prendre toute décision et voter en mon nom au cours de ladite réunion.

Fait à, le 2023

Signature :